



À air(e) libre

Guide de création d'une offre
de plein air municipale



SPORT ET LOISIR
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

MONTRÉAL
PHYSIQUEMENT
ACTIVE

MONTRÉAL — MÉTROPOLE EN SANTÉ

Le plein air de proximité :



Activité récréative et de pratique libre, lors de laquelle une personne recherche une certaine harmonie avec des éléments de la nature environnante, dans un esprit de détente, de découverte, d'exploration ou d'aventure. Le plein air de proximité se distingue notamment par ses lieux de pratique, situés principalement dans les espaces naturels des villes et des villages.



Le plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal !

Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) accompagne depuis 2018 les arrondissements de Montréal dans le développement d'initiatives de plein air. Avec le soutien de **Montréal physiquement active (MPA)**, et en s'appuyant sur l'expertise accumulée au travers de nombreux projets, SLIM propose ce document dans le but d'inspirer et d'accompagner les municipalités désireuses d'inclure le plein air dans leur offre générale de loisir.

Les différents éléments présentés dans le guide ne présentent pas une manière de procéder linéaire, et certains éléments peuvent même ne pas être adaptés à certaines initiatives. Il revient donc à chacune et chacun d'identifier ce qui sera utile à sa propre démarche.





TABLE DES MATIÈRES

① Pourquoi développer une offre de plein air locale ?	4
1.1 La place des municipalités dans le loisir des citoyen-ne-s	5
1.2 Bienfaits du plein air pour les pratiquant-e-s	6
1.3 Bénéfices du plein air pour les municipalités	7
② Identifier le public cible et ses besoins	8
2.1 Les individus pratiquent-ils tous le plein air de la même manière ?	9
2.2 Les différentes méthodes pour connaître sa population	18
③ Choisir le lieu d'implantation des sites de plein air	21
④ Choisir les activités réalisables	25
4.1 Exemples inspirants d'activités de plein air de proximité	26
4.2 Éventail des disciplines de plein air de proximité	39
⑤ Chercher des partenaires	42
5.1 Type de partenariat pour les municipalités	43
5.2 Comment trouver le bon partenaire ?	44
5.3 Comment sceller un partenariat ?	46
⑥ Établir un cadre de réalisation	47
⑦ Explorer les opportunités de soutien au déploiement du projet	54
⑧ Implémenter le projet	57
8.1 Mettre en place la bonne formule d'entente avec les partenaires	59
8.2 Déterminer la formule d'octroi du mandat	60
8.3 Définir la gestion des revenus	60
8.4 Procéder par projets pilotes	60
8.5 Planifier les dépenses	61

1 Pourquoi développer une offre de plein air locale ?



Les municipalités expriment un intérêt de plus en plus marqué à offrir des activités permettant à la population de profiter des espaces naturels publics, et à raison, car le plein air présentent de nombreux bénéfices présentés dans ce chapitre.

1.1 La place des municipalités dans le loisir des citoyen·ne·s

Plus accueillante, la municipalité de demain garantit l'accessibilité pour ses citoyens à une gamme renouvelée de services en culture et en loisirs. Pour ce faire, elle répartit et adapte ses services en fonction de la diversité de ses secteurs et des besoins de sa population.

 **Livre blanc municipal**

Valeurs propres à une offre de loisir

Équité	Traiter chaque individu de manière juste et impartiale
Solidarité	Agir dans l'intérêt de la collectivité
Accessibilité	Permettre à tous·tes de profiter de l'offre
Autonomie	Donner les moyens aux individus de renforcer leur potentiel
Écoute	Établir un processus permettant à tous·tes de s'exprimer
Respect de la pluralité	Tenir compte des besoins spécifiques de chacun·e

Rôle d'une municipalité dans l'offre de loisir



1.2 Bienfaits du plein air pour les pratiquant·e·s



CONNEXION À LA NATURE

La participation à des activités de plein air agit positivement sur le bien-être des pratiquant·e·s et permet de développer une plus grande conscience environnementale.



OPPORTUNITÉ D'ÊTRE ACTIF·VE À L'ANNÉE

La variété et la polyvalence des disciplines permettent de maintenir un niveau d'activité physique sur un même site à longueur d'année.



ACTION POSITIVE SUR LA SANTÉ

Le plein air engendre de nombreux bienfaits sur la santé physique (dépense d'énergie, développement moteur) et mentale des pratiquant·e·s (réduction du stress, amélioration de l'humeur et de l'attention).



SERVICE CONTRE L'ISOLEMENT

Les activités de plein air multiplient les occasions de se rendre dans des espaces naturels d'intérêt, augmentant ainsi les possibilités d'interactions sociales.

L'essor du plein air



4 sur 5 jeunes souhaitent avoir plus d'opportunités de pratiquer

9 sur 10 québécois·es sont intéressé·e·s à découvrir une nouvelle activité de plein air

2 sur 3 québécois·es disent pratiquer

1.3 Bénéfices du plein air pour les municipalités

Les municipalités ont un rôle important à jouer pour rapprocher la nature de leurs citoyennes et citoyens, entre autres en développant de nouveaux lieux de pratique de plein air de proximité et en les rendant accessibles, de qualité et sécuritaires.



Le plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal !

- 1 RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES :** le soutien d'une municipalité aux activités de plein air garantit une offre plus abordable à la population, ainsi qu'une mise en valeur des espaces verts publics. Cette offre participe à l'adaptation à l'hiver pour les populations nouvellement arrivées.
- 2 DIVERSIFICATION DE L'OFFRE :** une programmation d'activités de plein air de proximité permet de sortir du cadre conventionnel de l'offre en loisir d'une municipalité, de faciliter l'appropriation d'espaces publics moins fréquentés et d'intéresser de nouveaux publics.
- 3 AMÉLIORATION DU MILIEU DE VIE :** les activités de plein air agissent directement sur la préservation et la mise en valeur des espaces verts et des écosystèmes. La multiplication de lieux végétalisés participe à la revitalisation des quartiers et la réduction des inégalités sociales de santé.
- 4 COÛTS DES INFRASTRUCTURES :** l'offre d'activités de plein air nécessite des aménagements légers dans les parcs et espaces naturels et requiert des frais d'entretien moindres comparativement aux grandes infrastructures sportives.
- 5 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES :** les bienfaits individuels du plein air se répercutent sur l'ensemble de la société, ce qui diminue le coût public des soins de santé. Concernant les retombées directes, les espaces verts d'intérêt augmentant la valeur foncière des habitations à proximité et l'offre en plein air constitue un produit récréotouristique pouvant engendrer des revenus directs ou indirects.
- 6 ENGOUEMENT :** la popularité pour le plein air est telle qu'une offre depuis les sites de proximité entraîne un effet d'attraction et augmente le sentiment d'appartenance pour les résident·e·s.



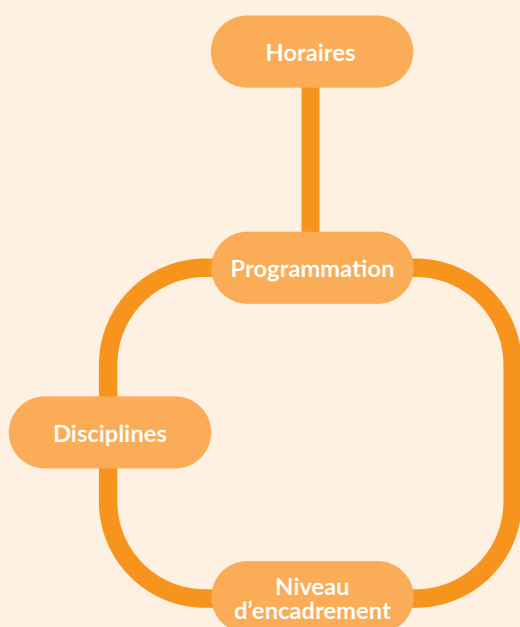
② Identifier le public cible et ses besoins



2.1 Les individus pratiquent-ils tous le plein air de la même manière ?

Les personnes désireuses de pratiquer une activité de plein air le font pour différentes raisons (profiter de l'extérieur; pratiquer une activité physique; partager un moment social ou s'amuser). Bien que tous les individus soient différents, certaines manières d'agir sont communément partagées par des groupes de population. Lors du montage d'une programmation de plein air, il peut être intéressant de considérer ces groupes de population de manière à s'assurer que l'offre corresponde bien à leurs besoins et envies. L'identification et la bonne connaissance du public garantiront une meilleure adhésion aux activités.

Le public cible influe sur :



Comment lire cette section

Chaque catégorie de population fait l'objet d'une analyse simple dont les éléments sont présentés comme dans l'encadré ci-dessous.

NOM DE LA CATÉGORIE DE POPULATION

Apport du plein air : Ensemble des éléments bénéfiques du plein air pour cette catégorie de population.

- **Encadrement nécessaire :** Niveau d'encadrement nécessaire à une pratique agréable.
- **Récurrence :** Fréquence à laquelle les pratiquant-e-s désirent participer aux activités.
- **Saisonnalité :** Propension à pratiquer des activités de plein air sur une année complète, hiver compris.
- **Importance de l'expérience :** Considération donnée par les participant-e-s aux éléments extérieurs à l'activité en elle-même (ambiance, environnement, à-côtés).
- **Défi :** Niveau de difficulté moyen recherché dans la pratique de l'activité.
- **Distance au site de pratique :** Éloignement du domicile des pratiquant-e-s jusqu'au site de pratique.



Horaires
de pratique
habituels



Disciplines de
plein air hivernales
favorites



Disciplines
de plein air trois
saisons favorites

Éléments à considérer : Autres éléments à prendre en compte au moment de monter une programmation de plein air.

Légende

Le niveau d'importance des éléments selon la catégorie de population est classé comme suit :

Accessoire : ● Appréciable : ■
Nécessaire : ◆ Indispensable : ◆◆



ENFANTS

Apport du plein air: De par sa nature non compétitive, le plein air permet aux enfants de pratiquer une activité physique avec un grand sens d'accomplissement personnel. De par le contact avec la nature et aux pairs, il est également un bon vecteur de conscientisation environnemental et d'apprentissage aux interactions sociales.

- ◆◆ **Encadrement nécessaire:** Requiert un encadrement assurant la sécurité, mais également la transmission des compétences.
- ◆ **Récurrence:** Inclut le plein air dans une routine d'activités de loisir.
- ◆ **Saisonnalité:** Recherche une pratique d'activité physique pendant les quatre saisons.
- **Importance de l'expérience:** Se concentre principalement sur l'apprentissage des techniques.
- **Défi:** Préfère une pratique avec une difficulté peu élevée.
- **Distance au site de pratique:** Est peu mobile et privilégie des activités se déroulant à proximité de son domicile

© Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie



Après l'école,
périodes de vacances,
fin de semaine



Patinage,
glissade, raquettes,
ski de fond



Vélo (parcours
d'initiation),
observation de la
faune et de la flore

Éléments à considérer: Les activités proposées pour des enfants doivent stimuler leur intérêt en garantissant une pratique adaptée à leur endurance moindre et leur manque de compétence technique. Le matériel proposé doit être adéquat pour la découverte en garantissant la sécurité. Beaucoup de disciplines de plein air sont déconseillées pour les plus jeunes en tant que participant-e principal-e (activités nautiques, activités à sensations fortes), en particulier dans un contexte de déploiement d'une offre de plein air générique.



ADOLESCENT·E·S

Apport du plein air : Les pratiquant·e·s choisissant eux-mêmes le niveau d'intensité et de défi dans leur pratique, le plein air est plus à même de procurer un sentiment de compétence que des activités sportives cadrées, dont il représente un complément ou une alternative intéressante. L'apport de lien social et la garantie de vivre une belle expérience au-delà de l'activité en elle-même sont des éléments recherchés par les adolescent·e·s.

- **Encadrement nécessaire :** Recherche une pratique autonome pouvant leur être accordée ou non selon la discipline de plein air proposée.
- **Récurrence :** Inclut le plein air dans un calendrier d'activités sociales.
- ◆ **Saisonnalité :** Recherche une pratique d'activité physique pendant les quatre saisons.
- ◆ **Importance de l'expérience :** Se concentre principalement sur le ressenti que procure l'expérience.
- à ◆◆ **Défi :** Accorde une importance plus ou moins importante au niveau de défi de l'activité, dépendamment de la nature de l'individu.
- **Distance au site de pratique :** Est limité dans ses déplacements au transport actif / en commun et privilégie des activités se déroulant à proximité de son domicile.



© Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie



Après l'école,
périodes de vacances,
fin de semaine

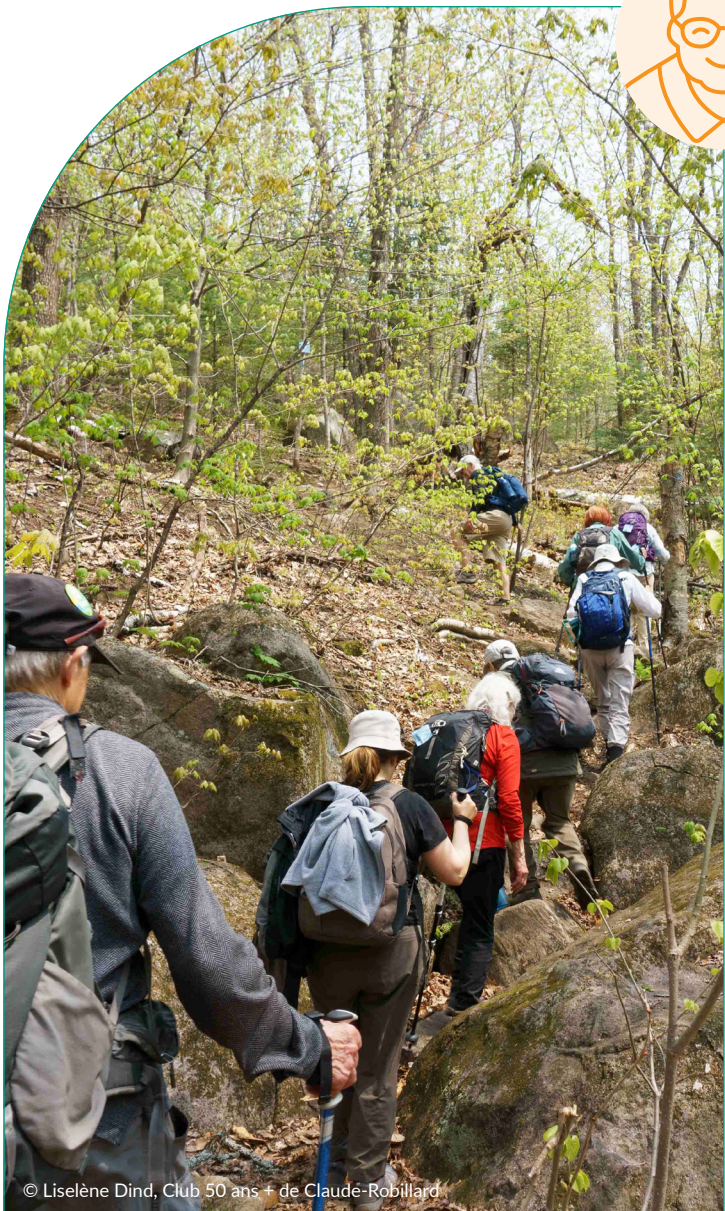


Patinage, ski
de fond, planche
à neige et ski alpin



Activités nautiques,
vélo/vélo de
montagne, camping,
escalade extérieure

Éléments à considérer : Les activités proposées pour des adolescent·e·s doivent être réfléchies pour maximiser les interactions sociales et offrir une expérience basée sur le plaisir. À ce titre, il est intéressant d'ajouter des incitatifs (service de restauration) et des éléments rendant le site de pratique remarquable (musique, jeu de lumière). Les adolescent·e·s privilégient des activités durant lesquelles ils et elles sont autonomes, bien qu'il ne faille jamais sacrifier les critères de sécurité à cette recherche d'autonomie.



© Liselène Dind, Club 50 ans + de Claudé-Robillard

AINÉ·E·S

Apport du plein air : Une offre d'activités de plein air de proximité dédiée aux ainé·e·s représente un moyen pour cette population d'être active, participant ainsi au maintien de leur santé. De plus, la participation à de telles activités est une occasion de sociabilisation pour des individus plus isolés.

◆ **Encadrement nécessaire :** Recherche un moment de partage, que ce soit avec des accompagnant·e·s ou d'autres participant·e·s.

◆ **Récurrence :** Inclut le plein air dans une routine de vie.

● **Saisonnalité :** Est moins enclin à braver la météo, notamment lorsque les conditions favorisent les risques de chute.

■ **Importance de l'expérience :** Se concentre principalement sur l'effet de l'activité sur ses capacités physiques et sur l'apport en relations humaines.

● **Défi :** Ne cherche pas à aller au-delà de ses capacités physiques.

● **Distance au site de pratique :** Est peu mobile et privilégie des activités se déroulant à proximité de son lieu de résidence.



En début
de journée



Raquettes, ski
de fond, marche
hivernale



Randonnée pédestre,
observation de la faune
et de la flore, voile

Éléments à considérer : Les activités proposées pour des ainé·e·s doivent être réfléchies pour offrir des opportunités de rencontres, tout en offrant un défi adapté à des personnes dont les capacités physiques régressent. Les activités doivent permettre aux pratiquant·e·s de se maintenir en forme tout en évitant les risques de blessure. Cette catégorie de population a également des périodes d'activités différentes de celles des autres groupes.



TOURISTES

Apport du plein air : Une offre d'activités de plein air de proximité permet aux touristes de découvrir un territoire avec une plus grande considération pour la nature et souvent dans des endroits moins achalandés que dans les attractions plus emblématiques. Les bienfaits du plein air sur la santé mentale, notamment la réduction du niveau de stress, sont alors décuplés puisqu'ils sont couplés à l'apport émotionnel de rompre avec leurs quotidiens. En cela, le plein air représente un parfait complément de l'offre touristique d'une municipalité.

■ **Encadrement nécessaire :** Privilégie la pratique autonome pour les disciplines moins techniques, mais cherche un bon encadrement pour les disciplines spécialisées.

● **Récurrence :** Inclut le plein air dans une planification d'un séjour plus ou moins long.

◆ **Saisonnalité :** Inclut, selon ses intérêts, les activités de plein air, peu importe la saison.

◆ **Importance de l'expérience :** Recherche une expérience mémorable plaçant le plein air comme une activité attrayante parmi l'ensemble de l'offre touristique.

■ **Défi :** Recherche des expériences la sortant de sa zone de confort.

◆ **Distance au site de pratique :** Est capable de faire une certaine distance si l'activité lui semble valoir la peine.



© Chantal Levesque



Durant les fins de semaine, mais surtout les vacances



Ski de fond, patinage, marche hivernale, chien de traîneau, planche à neige et ski alpin



Activité nautique, parapente, plongée, randonnée pédestre, randonnée équestre, via ferrata, escalade extérieure

Éléments à considérer : Les activités proposées pour les touristes doivent prendre en compte le manque de matériel, et parfois de connaissances, des personnes qui prendront part aux activités. Il sera alors nécessaire de prévoir le matériel en conséquence et de s'assurer que les infrastructures sur place et pour se rendre sur le lieu de départ facilitent la venue de cette catégorie de population. La recherche d'une expérience singulière constitue l'attrait premier pour la participation à des activités pour les touristes. Les canaux de promotions et les informations à fournir sur le déroulement des activités seront également différents que lorsque le public cible est plus local.



© Plein air interculturel

NOUVEAUX ARRIVANT·E·S

Apport du plein air : Pour les nouveaux arrivants et arrivantes, les activités de plein air sont utiles pour se familiariser avec la vie au Québec, tant dans l'appropriation des saisons, que de la découverte de leur nouvel environnement. Dans cette perspective, le plein air constitue un moyen d'apprentissage allant au-delà des disciplines pratiquées. Enfin, la recherche de plaisir est un élément central dans la pratique de personnes confrontées au stress de l'intégration au quotidien.

- ◆◆ **Encadrement nécessaire :** Participe aux activités dans un but d'apprentissage allant au-delà de la pratique de plein air.
- ◆ **Récurrence :** Inclut le plein air dans une séquence d'activités d'intégration.
- ◆ **Saisonnalité :** Cherche des opportunités de sorties à longueur d'année et des manières de s'approprier l'hiver.
- ◆ **Importance de l'expérience :** Perçoit le plein air comme une aventure pour laquelle le plaisir ressenti aura une influence majeure sur l'adoption ou non des activités dans son quotidien.
- **Défi :** Conçoit l'initiation aux techniques de plein air comme un défi en lui-même.
- **Distance au site de pratique :** Est souvent peu mobile et privilégie l'adaptation dans son quartier ou sa ville.



Principalement durant les fins de semaines et les vacances



Raquettes, ski de fond, glissades, marche hivernale, patinage



Randonnée pédestre, vélo, observation de la faune et de la flore, activités nautiques

Éléments à considérer : Les activités proposées pour les nouveaux arrivants et arrivantes doivent prendre en considération la perception que cette catégorie de population peut avoir du plein air (vision potentiellement négative du camping, appréhension de l'eau (activités nautiques) ou de l'hiver (activités hivernales)). L'encadrement pour les activités qui leur sont adressées doit être sensible à ces éventuelles réserves et orienté vers l'accompagnement et le transfert de connaissances, pour au final arriver à une autonomisation des pratiquant·e·s.



POPULATION LOCALE

Apport du plein air : Les populations locales sont les premiers bénéficiaires lors de la mise en place d'une offre de plein air de proximité, qui constitue généralement une offre différente de l'offre traditionnelle de loisirs habituellement axée sur les activités sportives ou récréatives. Les activités de plein air dans les parcs locaux incitent les personnes à s'approprier des espaces publics et elles s'insèrent assez bien dans une routine, participant ainsi à l'adoption de saines habitudes de vie.

- **Encadrement nécessaire :** Privilégie la pratique autonome lui octroyant une plus grande liberté dans la gestion de son temps.
- ◆ **Récurrence :** Inclut le plein air dans une séquence d'activités physiques récurrentes.
- ◆◆ **Saisonnalité :** Cherche des opportunités d'être physiquement active à longueur d'année.
- **Importance de l'expérience :** Privilégie l'effet de l'activité sur sa santé physique et mentale.
- **Défi :** Souhaite que la pratique soit agréable avant d'être compliquée.
- **Distance au site de pratique :** Favorise les activités de proximité, plus simples à inclure dans une routine.



© Caroline Perron



Avant et après
les heures de travail,
la fin de semaine



Raquettes, ski
de fond, marche
hivernale



Vélo, randonnée
pédestre, nage en eau
libre, planche à pagaie

Éléments à considérer : Les activités proposées pour la population locale doivent favoriser la pratique autonome. Les actions de déploiement de l'offre doivent se concentrer sur l'aménagement et l'entretien du site de manière à garantir une pratique agréable de plein air. Cette catégorie de population est celle dont la pratique est la plus éparpillée dans le temps. Enfin, comme il s'agit d'une catégorie de population à la fois généraliste (tout public) et spécifique (locale), il est possible de s'appuyer sur les organismes proposant déjà des services locaux, notamment les bibliothèques ou les centres communautaires, dans le déploiement des activités.



FAMILLES

Apport du plein air: Le plein air représente pour cette catégorie de population une opportunité de partager un moment durant lequel tous les membres sont actifs et durant lequel chacun peut trouver un intérêt (découverte, contact avec la nature, relations humaines). Les activités de plein air, saines et abordables, sont faciles à insérer dans une journée de loisir en famille.

- **Encadrement nécessaire:** Recherche une pratique autonome leur permettant une grande liberté dans le déroulement de la sortie.
- **Récurrence:** Inclut le plein air dans une programmation saisonnière.
- ◆ **Saisonnalité:** Cherche des opportunités de sorties à longueur d'année.
- **Importance de l'expérience:** Apprécie la qualité de l'expérience, mais sait également créer sa dynamique d'activité.
- **Défi:** Privilégie des activités accessibles, en particulier si la famille comprend de jeunes enfants.
- **Distance au site de pratique:** Est capable de se déplacer pour des activités de plusieurs heures.



© Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve



Durant les fins
de semaines
et les vacances



Raquettes, ski
de fond, glissades,
marche hivernale



Randonnée pédestre,
vélo, observation
de la faune et de la
flore, canot, camping

Éléments à considérer: Les activités proposées pour les familles doivent être réfléchies afin d'offrir la possibilité pour l'ensemble des membres de participer activement, tout en laissant la possibilité pour les plus jeunes enfants de se reposer (demi-vélo, canots 3 places, etc.). Les activités doivent comprendre un aspect ludique et les sites doivent inclure des infrastructures comme des toilettes, des espaces de repos / haltes chaleurs ou encore des zones de pique-nique. La programmation devra s'articuler autour des périodes de loisir des familles, soit les fins de semaines et les vacances.



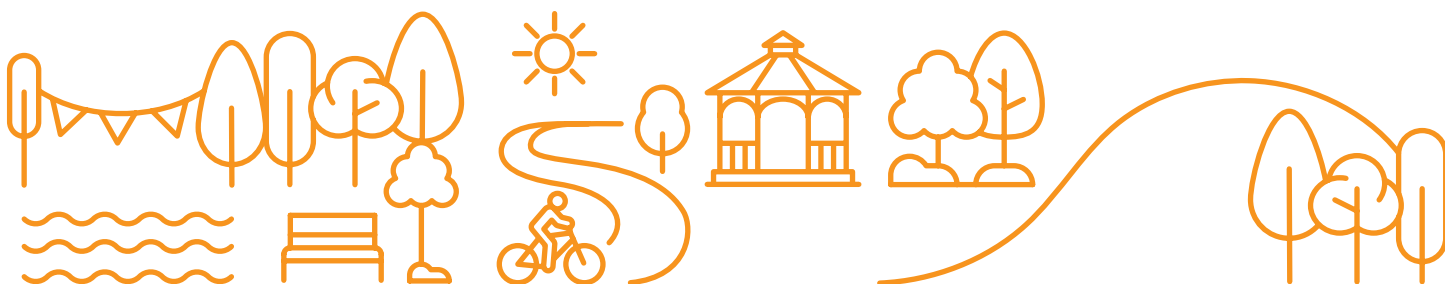
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Apport du plein air : L'accès au plein air pour les personnes vivant avec un handicap constitue une réponse à l'isolement fréquemment rencontré par cette communauté. De plus, cette initiative contribue à l'épanouissement personnel en renforçant le sentiment d'efficacité individuelle et en stimulant le pouvoir d'agir grâce à la pratique d'activités non-compétitive et dont le niveau de défi est défini par la personne.



© CIVA

Éléments à considérer : La réalité des personnes vivant avec une situation de handicap diffère grandement d'un individu à l'autre. Bien que la démocratisation et la promotion des activités de plein air pour ce public soient une priorité, il est recommandé de se rapprocher des organisations spécialisées en inclusion pour monter une programmation adaptée. L'aménagement de site accessible universellement doit être une priorité.



2.2 Les différentes méthodes pour connaître sa population

1 S'appuyer sur les documents de planification

Les documents de planification présentent des éléments sur lesquels s'appuyer afin de s'assurer que le projet répond à des besoins déjà identifiés et s'insère dans la vision de l'offre de services à la population.

CONSULTER LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION PERMET DE :

Connaître sa population en :

- Identifiant les éléments et tendances importants à prendre en compte
- Comprenant les dynamiques du territoire
- Veillant à la bonne intégration des activités dans l'offre générale de services

Éléments auxquels prêter attention :

- Portrait démographique
- Portrait des infrastructures
- Offre des services à la population

Arrimer les activités aux orientations stratégiques en :

- Ciblant les bons objectifs prioritaires auxquels répond le projet
- Évaluant les besoins et les demandes de la communauté
- S'assurant que l'offre de plein air correspond à la mission, la vision et les objectifs de l'entité municipale

Éléments auxquels prêter attention :

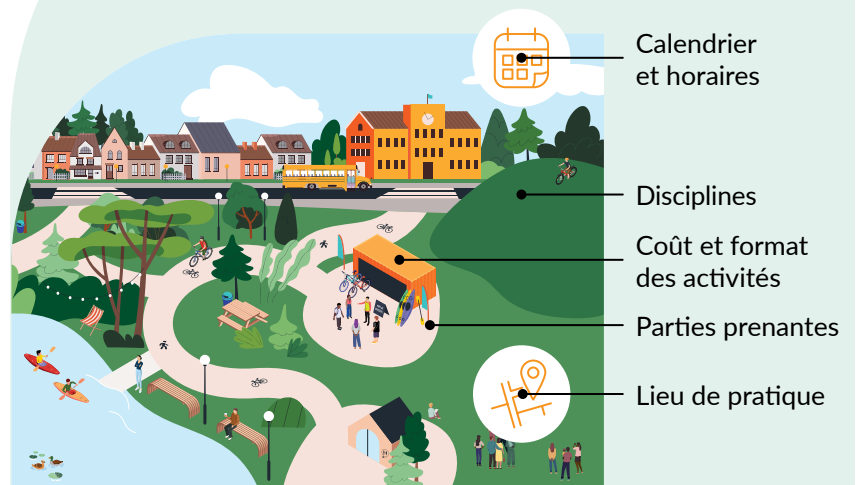
- Orientations stratégiques
- Forces, faiblesses, opportunités, menaces
- Liste des actions en cours et en développement



EXEMPLE DE DOCUMENTS À CONSULTER

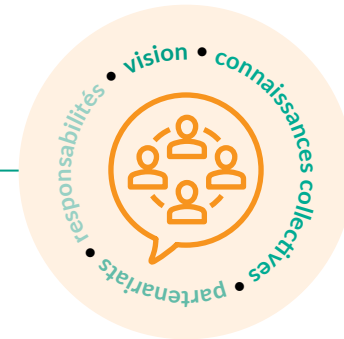
- Plan stratégique
- Plan d'action enfants et familles
- Plan d'action culturel
- Profil sociodémographique
- Plan d'action en développement social

Les documents de planification sont utiles pour établir le cadre de l'offre de plein air de proximité, qui doit définir les éléments suivants :



2 Mener une réflexion avec les organisations locales

Échanger avec les organisations locales permet de recueillir leur vision de la communauté avec laquelle elles sont en contact au quotidien et de faciliter leur implication lors des différentes phases de déploiement de l'offre. Il existe différents moyens de collaborer avec les organisations locales.



LES ESPACES DE CONCERTATION

Rassemblement d'individus ou d'organisation œuvrant directement ou indirectement sur un sujet commun à une échelle territoriale définie.

Les avantages de s'appuyer sur des espaces de concertation dans la planification d'activités de plein air sont les suivants :

Développer une vision englobante et objective des besoins de la communauté

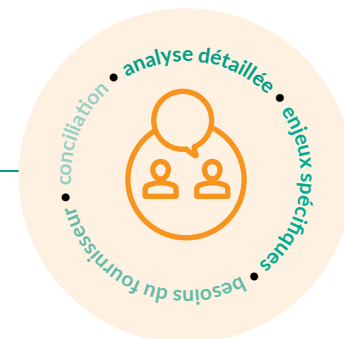
Maximiser la réflexion collective et minimiser les oublis / partis pris dans les actions à déployer

Intégrer le maximum intervenant·e·s intéressés dès les premières phases du projet

Établir les responsabilités des parties prenantes en fonction de leurs expertises

Comment faire ?

- 1 Demander d'inclure un point à l'ordre du jour des comités jeunesse / en loisir / en sport / en développement communautaire
- 2 Préparer un résumé de la démarche et les éléments à ressortir des discussions
- 3 Laisser les membres du comité échanger sur le sujet
- 4 Compiler les informations et effectuer des suivis individuels le cas échéant
- 5 Présenter les prochaines étapes lors d'une rencontre subséquente



LES ÉCHANGES INDIVIDUELS

Relations professionnelles entre les entités municipales et les organisations œuvrant sur leur territoire.

Les avantages de s'appuyer sur une relation privilégiée avec un organisme sont les suivants :

Mener une réflexion plus poussée sur les réalités du terrain

Comprendre des enjeux spécifiques, qu'ils soient liés au public, au lieu d'implantation ou à la discipline proposée

Permettre d'identifier les besoins du point de vue des fournisseurs de services afin de monter le meilleur projet pour l'ensemble des parties

Coconstruire le service afin qu'il réponde aux aspirations de l'organisation et de l'entité municipale

Comment faire ?

- 1 Solliciter une rencontre individuelle avec l'organisation identifiée
- 2 Mener une rencontre d'idéation et de réflexion portant spécifiquement sur le sujet
- 3 Éventuellement, aborder la planification des activités
- 4 Inclure les recommandations issues de la rencontre dans la définition des activités

3 Utiliser des méthodes de consultation directe

La dernière manière pour bien connaître son public consiste à le consulter directement. Pour cela il existe plusieurs méthodes plus ou moins formelles :



LES RENCONTRES DE DISCUSSION ET DE CONSULTATION PUBLIQUE

Le plein air de proximité peut être inclus lors de divers événements de consultation publique comme lors de sommets citoyens, de consultation pour l'aménagement de parcs ou lors de démarches de planification. Le but est de sonder le public sur leurs habitudes dans la pratique d'activités physiques extérieures et leur éventuelle adhésion à une offre nouvelle d'activités.

Points forts de cette manière de consulter le public :

- Possibilité de recueillir beaucoup d'opinions
- Plateforme permettant les propositions originales

Points faibles de cette manière de consulter le public :

- Propension du public à répondre hors du cadre de demande
- Réticence générale au changement ou à la nouveauté



LES SONDAGES FORMELS ET LES SOLICITATIONS CIBLÉES

Dans le cas où la volonté est de comprendre les habitudes, intérêts, et comportement d'une catégorie de population en particulier, il peut être préférable de passer par des sollicitations ciblées. Pour ce faire, il est possible de collaborer avec des organisations offrant des services à ce groupe de population pour récolter des données. Il est également possible d'administrer de courts sondages, directement en personne lors d'événements publics.

Points forts de cette manière de consulter le public :

- Possibilité de recueillir des informations ciblées
- Possibilité de récolter des données sur une longue période

Points faibles de cette manière de consulter le public :

- Taux de réponse aléatoire
- Logistique de récolte des données potentiellement complexe



L'ANALYSE DE RÉSEAUX SOCIAUX

Consulter les réseaux sociaux est une manière rapide et sommaire de prendre le pouls des tendances du moment, soit en examinant les commentaires, soit en opérant une analyse statistique des interactions. Pour ce faire, l'équipe de communication peut s'appuyer sur des publications exploratoires ou sur l'accueil des services déjà en opération.

Points forts de cette manière de consulter le public :

- Plateforme idéale pour opérer un sondage rapide
- Outil adapté pour entamer la promotion des activités

Points faibles de cette manière de consulter le public :

- Participation fluctuante en fonction de l'intérêt du public sur un sujet
- Difficulté à atteindre certaines catégories de population

3 Choisir le lieu d'implantation des sites de plein air



Les parcs ne présentent pas tous un potentiel égal pour accueillir des activités de plein air. Cette partie présente les différents éléments à prendre en compte pour établir si un lieu est propice ou non à devenir un site de plein air.



Dimensions du parc



Potentiel 4-saisons



Fréquentation et accessibilité du parc



Présence d'éléments naturels d'intérêt



Infrastructures présentes



Présence d'espaces non aménagés



Niveau de la végétation



1

Dresser la liste de tous les espaces verts publics disponibles sur le territoire

2

Éliminer tous les parcs de moins de 200 000 pi² (ou environ 20 000 m², hormis si le parc sert uniquement à la mise à l'eau d'embarcation pour des activités nautiques)

Évaluer le potentiel plein air des parcs

4

Procéder à un court audit lors de visites de terrains. Pour cela, évaluer :

- a. La richesse naturelle du parc
- b. L'espace utile disponible pour la pratique de plein air
- c. La présence d'éléments naturels d'intérêt
- d. Le potentiel 4-saisons
- e. La présence d'infrastructures
- f. La fréquentation du parc
- g. L'accessibilité au parc
- h. Une projection sur le déploiement pour chacune des activités de plein air ciblées

3

Éliminer les parcs n'offrant aucun espace non aménagé

5

Pour les sites présentant un potentiel d'accueil et pour les activités de plein air, réaliser une recherche des services déjà offerts dans le parc et dans les espaces publics à proximité. Le but est de limiter la compétition entre les services et optimiser les opportunités de partenariats



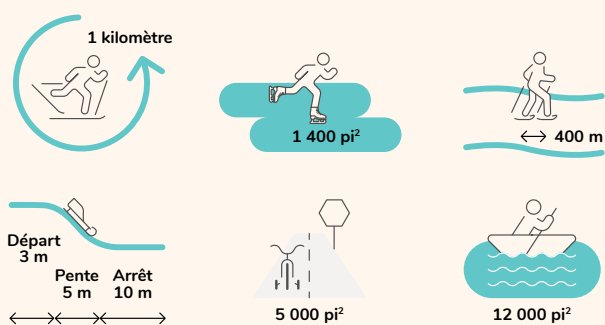
Éléments définissant le potentiel de plein air d'un espace naturel public



Dimensions du parc

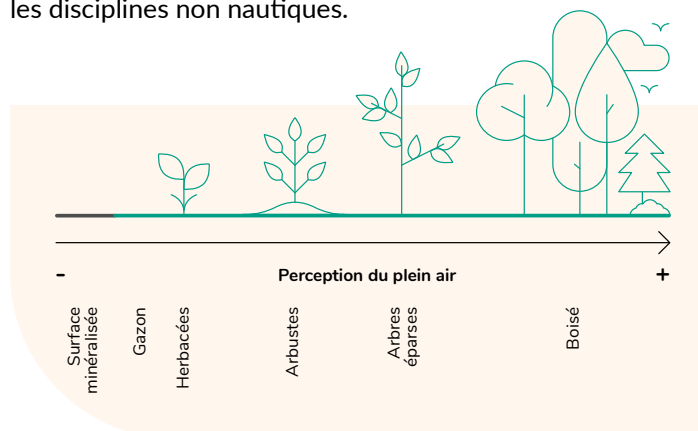
Il n'existe pas de dimension minimale pour la pratique d'activités de plein air. Chaque discipline et chaque niveau de pratique requièrent des besoins en espace spécifiques. Néanmoins, des parcs qui ne présentent pas suffisamment d'espaces dégagés sont peu adaptés à la pratique du plein air.

À titre d'exemples, voici la dimension **minimum** recommandée pour des aménagements d'initiation au plein air :



Niveau de la végétation

Le contact avec les éléments de la nature compte beaucoup lors de la pratique d'une activité de plein air. Le niveau de végétation influera donc sur le potentiel de chaque parc pour les disciplines non nautiques.



Potentiel 4-saisons

L'aménagement des parcs les rend plus ou moins adaptés à accueillir des activités à toutes les périodes de l'année. Lors de l'évaluation d'un espace public, il est donc intéressant de réfléchir à l'utilisation hivernale du parc et à son utilisation le reste de l'année.



Fréquentation et accessibilité du parc

Les parcs habituellement très achalandés sont moins propices à accueillir des activités de plein air, car la cohabitation entre usager-ère-s peut être plus problématique. Ceux dont l'accessibilité en transports actifs et collectifs (en ville) ou avec un stationnement limités (en région) peuvent rebuter une partie de la population.



Infrastructures présentes

Si la présence d'espaces non aménagés est un atout pour la pratique de plein air, un parc disposant d'infrastructures d'accueil du public sera mieux adapté à l'accueillir des activités de plein air.



Présence d'éléments naturels d'intérêt

La majorité des disciplines de plein air ne peut être pratiquée que sur des terrains spécifiques. Le reste des disciplines gagne en intérêt selon les éléments naturels présents (voir p. 39). L'analyse des éléments naturels du site doit s'accompagner d'une prise en considération de la sécurité des espaces de pratique (plan d'eau dangereux, sentiers périlleux, espaces très isolés, etc.).



Présence d'espaces non aménagés

La présence d'infrastructures imposantes dans les parcs, comme les terrains sportifs, amphithéâtres et scènes extérieurs ou les aménagements paysagers massifs, peuvent représenter des obstacles à la pratique du plein air. Il faut donc évaluer la proportion d'espaces non encombrés sur lesquels il sera possible de pratiquer. Idéalement, ces zones sont continues (de manière à pouvoir former un circuit), proches des espaces naturels et accessibles aux usager-ère-s du parc.

4 Choisir les activités réalisables



Les sites de proximité n'offrent souvent pas les mêmes attraits que les grands espaces naturels. Il est important de mettre en place des activités mettant en valeur les atouts du site d'implantation (boisé, berges, patrimoine architectural). Des éléments d'ambiance (lumières, système de son) et de confort (toilettes, vestiaire, haltes-chaleur, tables de pique-nique) sont également recommandés pour maximiser l'expérience des usager·ère·s.

4.1 Exemples inspirants d'activités de plein air de proximité



1 Escalade de glace
Grimpe en Ville - Rivière-du-Loup
© Grimpe en Ville

2 Glissade
Ma côte Newman - Montréal
© Centre de loisir Monseigneur Pigeon

3 Patinage extérieur
Sentier glacé - Saint-Jean-sur-Richelieu
© Laurianne Gervais-Courchesne

4 Ski alpin et snowboard
Snowparc - Montréal
© Arrondissement Rosemont - La-Petite-Patrie

5 Ski de fond
La TOHU - Montréal
© Chantal Levesque

6 Raquettes
Prêts dans les bibliothèques - Montréal
© Chantal Levesque

7 Camping
Rob Hill Campground - San Francisco, É.-U.
© The Presidio Trust

8 Escalade extérieure
Parc Olympique - Montréal
© OnSite

9 Activités nautiques
Mississippi River Paddle Share - Minneapolis, É.-U.
© Mississippi Park Connection

10 Vélo
Jardin du Petit Monde à bicyclette - Montréal
© Vélo Québec Association

11 Spéléologie
Caverne de Saint-Léonard - Montréal
© JF Vachon

12 Nage en eau libre
Baignade dans l'Aare - Berne, Suisse
© Tom Hall - Lonely Planet

Escalade de glace

GRIMPE EN VILLE - RIVIÈRE-DU-LOUP

Au centre-ville de Rivière-du-Loup, dans le parc des Chutes, les grimpeurs et grimpeuses de tout niveau peuvent pratiquer l'escalade de glace sur une paroi englacée artificiellement sur un site facilement accessible. Résultat d'un partenariat entre Grimpe en Ville (un comité locale affilié à la Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade) et la Ville de Rivière-du-Loup, ce projet unique au Québec représente un magnifique produit d'appel récréotouristique.



1, 2 © Grimpe en Ville



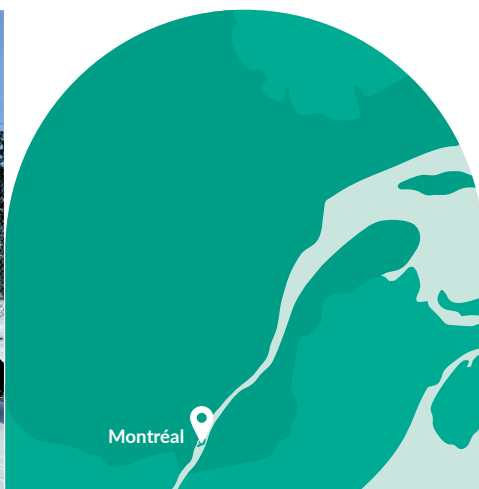
ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

L'escalade de glace est une discipline dépendante des conditions météorologiques extérieures et qui comporte des risques. Il est donc nécessaire d'établir des règles claires pour garantir la sécurité de tous.

Glissade

MA CÔTE NEWMAN – MONTRÉAL

Dans le parc Ignace-Bourget, situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest à Montréal, une des plus belles buttes de glissade aménagées de l'île accueille chaque hiver des milliers de familles qui viennent glisser sur la dizaine de corridors aménagés et entretenus. Le site a été divisé en deux avec une partie entretenue et supervisée, et une pour de la pratique libre. Les personnes qui le désire peuvent emprunter gratuitement un tube de glissade directement dans le chalet de parc. Le prêt d'équipements est supervisé par le Centre Monseigneur-Pigeon, centre communautaire de loisirs qui opère également la surveillance du site, dans le souci de garantir la sécurité, notamment des plus jeunes utilisateur·trice·s



1, 2 © Centre de loisirs Monseigneur Pigeon



ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

La glissade est une des activités hivernales les plus populaires pour les familles et une des plus simples à mettre en œuvre dans une municipalité. **L'AQLM propose un guide gratuit d'aménagement d'aires de glissade.**



Patinage extérieur

SENTIER GLACÉ DU CENTRE DE PLEIN AIR RONALD-BEAUREGARD – SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a aménagé un sentier glacé long de plus de 500 m dans le Centre-de-Plein-Air-Ronald-Beauregard. Le sentier offre une expérience plein air différente des patinoires traditionnelles par son positionnement au cœur d'un boisé situé à proximité de la rivière Richelieu. Il se démarque aussi par ses éléments d'ambiance qui favorisent un patinage plus calme et un contact plus affirmé avec la nature. Ainsi, chaque hiver, des milliers de patineurs et patineuses s'y retrouvent pour profiter des joies de l'hiver.



© Laurianne Gervais-Courchesne



© Jessyca Viens-Gaboriau



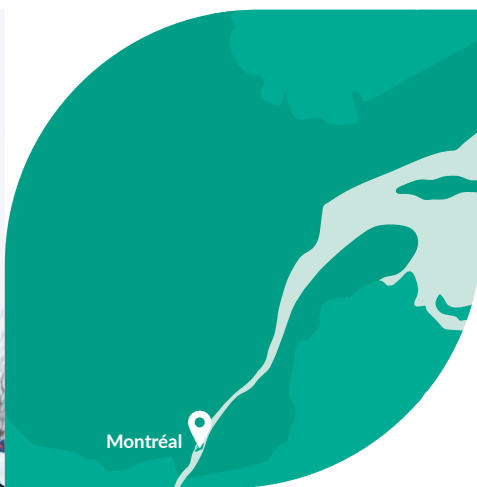
ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

Le patinage étant une discipline populaire auprès des adolescent·e·s et des familles, il s'agit d'une des disciplines les plus avantageuses à déployer en hiver. Cependant, les sentiers glacés et patinoires nécessitent un entretien fréquent, encore plus dans un contexte d'hivers plus doux durant lesquels la glace se détériore plus rapidement.

Ski alpin et snowboard

BUTTE DU PARC JOSEPH-PARÉ – MONTRÉAL

En plein cœur de Rosemont, le parc Joseph-Paré accueille depuis l'hiver 2023 des milliers de familles qui viennent pratiquer des activités hivernales. Un des versant de la butte de glisse a été transformée en snowpark, un type d'aménagement émergeant au Québec, pour permettre aux amateur-trice-s de profiter gratuitement d'installations propices à la découverte et à l'initiation de sports de glisse sur neige. L'arrondissement, propriétaire du parc et responsable des installations, a noué un partenariat avec un OBNL local qui gère le prêt de matériel. Ainsi, les personnes qui ne possèdent pas de matériel personnel peuvent emprunter des snowskates (planche de format skateboard, sans attaches aux pieds) systématiquement prêtés avec un casque.



1, 2 © Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie



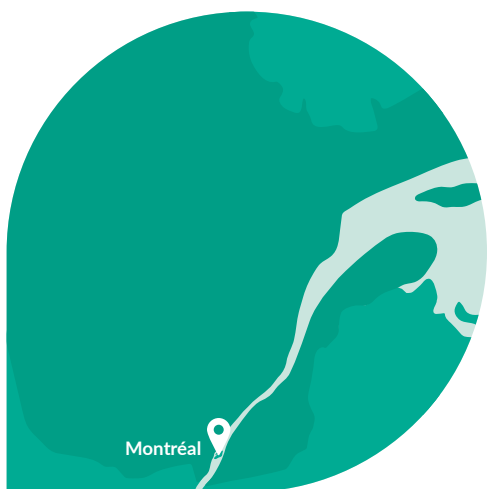
ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

Les sports de glisses hivernaux ne peuvent pas être pratiqués sur n'importe quel site. La pente doit être suffisamment longue pour garantir un certain plaisir de glisse et assez large pour assurer la sécurité des usager-ère-s, tout en ayant une inclinaison suffisante.

Ski de fond

PARC FRÉDÉRIC-BACK – MONTRÉAL

Chaque hiver, le parc Frédéric-Back, ancienne carrière reconvertie, accueille des milliers de personnes pratiquant des disciplines de plein air hivernales, notamment du ski de fond sur 5,5 km de sentiers tracés. Depuis 2017, la Ville s'est associée à l'organisation la TOHU, dont les locaux jouxtent le parc, pour gérer le prêt gratuit d'équipements et l'animation d'activités d'initiation pour les skieurs et skieuses de la métropole.



© La TOHU



© Chantal Levesque



ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

Le déploiement d'une offre locale en ski de fond peut aller du simple traçage de sentiers jusqu'au prêt d'équipements avec animation. Cette discipline est plus aisée en pratique libre, mais peut apparaître peu accessible sans une première introduction aux techniques de base. Dans le cas d'une mise à disposition d'équipements au public, il sera important de privilégier des skis dont l'entretien se fait facilement (à écailles ou à peau).

Raquettes à neige

PRÊT DE MATÉRIEL HIVERNAL DANS LES BIBLIOTHÈQUES – MONTRÉAL

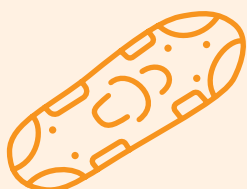
Chaque hiver, les abonné-e-s des bibliothèques de la Ville de Montréal peuvent emprunter des équipements de plein air hivernal gratuitement et à plusieurs reprises dans la saison. Parmi les objets à disposition, ce sont les raquettes à neige qui sont les plus populaires. Avec la possibilité de conserver les équipements pendant une semaine, les usager-ère-s peuvent privilégier une pratique dans les parcs locaux ou sur des sites plus éloignés.



© Chantal Levesque



© Bibliothèque Marie-Uguay



ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

La marche en raquette est une des disciplines les plus accessibles techniquement, en particulier dans un contexte de plein air de proximité dans lequel les risques de blessure sont moindres. De plus, il s'agit d'une activité pouvant être pratiquée hors de sites aménagés et qui requiert peu d'entretien du matériel.

Camping

ROB HILL CAMPGROUND - SAN FRANCISCO, É.-U.

Situé au pied du Golden Gate Bridge, dans le parc du Presidio de San Francisco, le Rob Hill Campground offre la possibilité de passer une ou plusieurs nuits, sous tente à quelques centaines de mètres du cœur de la ville. Le site est géré par le Golden Gate National Parks Conservancy, un OBNL dédié à la préservation et la mise en valeur d'un groupe de parcs à proximité du célèbre monument. Doté de quatre espaces pouvant accueillir jusqu'à 30 personnes, d'un foyer collectif, d'espaces d'entreposage de nourriture, de tables de pique-niques, d'un point d'eau, de toilettes modernes et de supports à vélos, le site au complet présente tous les aménagements pour accueillir confortablement les visiteurs.



1, 2 © The Presidio Trust



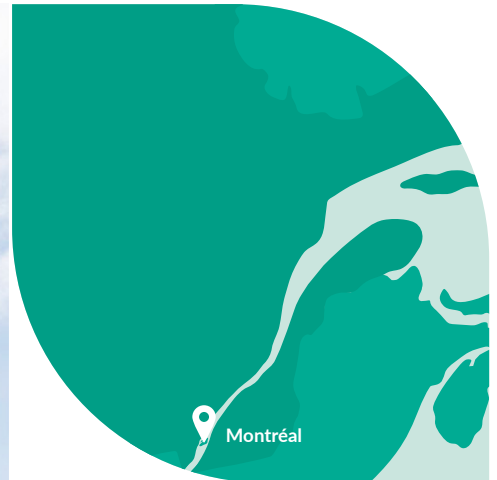
ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

Le camping sur des sites de proximité exige une gestion rigoureuse, à la fois pour s'assurer que les réservations sont respectées et que les espaces de camping sont en état d'accueillir les prochains groupes de campeur·euse·s. De plus, un travail d'information doit souvent être mené afin d'améliorer l'acceptabilité des projets, en particulier auprès des personnes vivant à proximité du site.

Escalade extérieure

ROCHERS D'ESCALADE DU PARC OLYMPIQUE – MONTRÉAL

L'Esplanade du Parc olympique propose depuis 2019 aux visiteurs et visiteuses deux rochers d'escalade de bloc (pratique d'escalade sans équipement) en libre accès et avec des niveaux de difficulté graduels. Aménagées par l'entreprise OnSite, les installations faites en vraie roche de carrière fonctionnent comme des modules de jeux pour enfants, implantées dans une zone de protection avec de la matière amortissante. Ainsi, grimpeurs et grimpeuses novices et confirmé-e-s peuvent pratiquer en ville une discipline habituellement réservée à la montagne.



1, 2 © OnSite



ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

L'escalade de bloc, contrairement à sa sœur en voie (avec points d'ancrage), est une discipline moins accessible, car exigeante physiquement et techniquement. Néanmoins, sa popularité est telle que l'installation d'aménagement dans les parcs de proximité en ferait une attraction en particulier pour les adolescent-e-s et jeunes adultes. Idéalement, plusieurs blocs seraient installés de manière à diversifier les défis et l'affichage des règles doit être visible pour garantir la sécurité des usager-ère-s.

Activités nautiques

MISSISSIPPI RIVER PADDLE SHARE – MINNEAPOLIS, É.-U.

Le Mississippi River Paddle Share est un système de mise à disposition payante de kayaks (simples et doubles) en libre accès situé en bordure du fleuve Mississippi à Minneapolis, MI, actif depuis 2016. Ce projet s'articule autour de la location d'embarcations grâce à un système de réservation en ligne et des stations autonomes de prise en charge des embarcations. Le Paddle Share propose quatre trajets sur la rivière allant de 5 à 13,5 km et offre également un point de location sur le lac Pickerel pour de la promenade sur un plan d'eau fermé.



© IPaddlePort



© Mississippi-Park-Connection



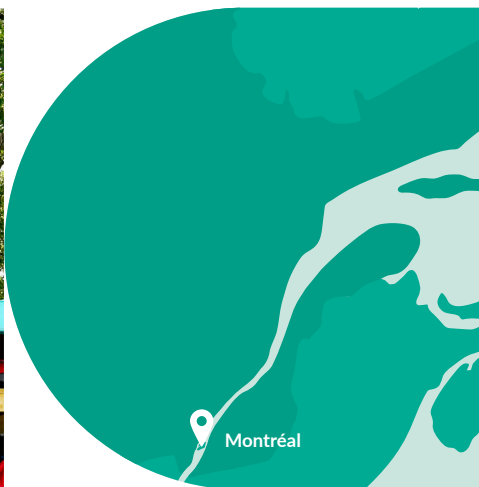
ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

Le plein air nautique comprend un ensemble de disciplines (kayak, canot, planche à pagaie, voile ou surf pour les plus populaires) dont la pratique est conditionnée par les caractéristiques des plans d'eau sur lesquels elles se déroulent. La sécurité étant toujours la préoccupation première, il est important de connaître les défis du site nautique à animer, qu'ils soient liés à des composantes naturelles ou à la cohabitation des usages. Il est donc nécessaire de toujours assurer une transmission minimale des règles de sécurité sur l'eau aux pratiquant-e-s.

Vélo

JARDIN DU PETIT MONDE À BICYCLETTE – MONTRÉAL

Le Jardin du Petit monde à bicyclette, projet porté par Vélo Québec, situé au parc La Fontaine sur le Plateau-Mont-Royal, est un des premiers parcs d'éducation cycliste au Québec. Le site, composé d'un parcours ludique et d'un parcours routier, est accessibles gratuitement en tout temps (pendant les heures d'ouverture du parc) pour les jeunes cyclistes. Une programmation d'activités de perfectionnement et des périodes de prêt de bicyclettes pour enfants sont proposées selon un calendrier saisonnier.



1, 2 © Vélo-Québec-Association



ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

Le vélo est une des disciplines de plein air les plus populaire et dont la pratique peut aller au-delà du simple loisir, notamment pour du déplacement actif. Ainsi, la mise en place d'une offre centrée autour du vélo peut servir aussi bien à faciliter l'apprentissage des codes du déplacement actif (parc d'éducation cycliste), comme à participer à la mise en valeur du territoire (cyclotourisme).

Spéléologie

CAVERNE DE SAINT-LÉONARD – MONTRÉAL

Ouverte durant la saison estivale, la caverne du parc Pie XII propose des visites animées de spéléologie en plein cœur d'un quartier urbain de Saint-Léonard. Ces visites sont possibles uniquement sur réservation et en groupe. Les équipements de sécurité sont inclus dans le coût de la visite. Il s'agit de la seule caverne de spéléologie en milieu urbain du Québec.



© Nathalie Vachon



© Guillaume Pelletier



ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

La spéléologie est une activité devant être pratiquée de manière encadrée par des guides spéléologues formés. Le nombre de lieux offrant la possibilité de pratiquer cette discipline est extrêmement restreint, en particulier dans un contexte de proximité, mais si une grotte est découverte, il sera important de contacter la fédération québécoise de spéléologie.

Nage en eau libre

BAIGNADE DANS L'AARE - BERNE, SUISSE

Tous les étés, des milliers de baigneurs et baigneuses se jettent dans l'Aare, rivière traversant la capitale suisse, tradition largement intégrée aux activités de loisirs à Berne. Bien que cette pratique comporte des risques, puisqu'il est impossible de surveiller l'intégralité du cours d'eau, la Ville a décidé d'adopter une approche de responsabilisation du public. Ainsi, Berne propose une campagne de sensibilisation, ainsi que des conseils de sécurité et un plan de baignade sur le site internet de la Ville.



© Tom Hall - Lonely Planet



© Urbania

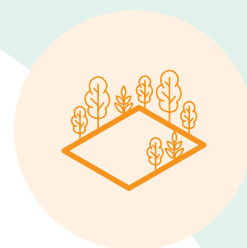
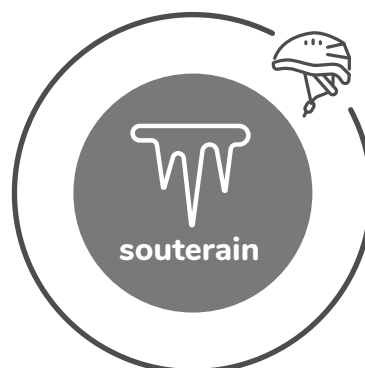
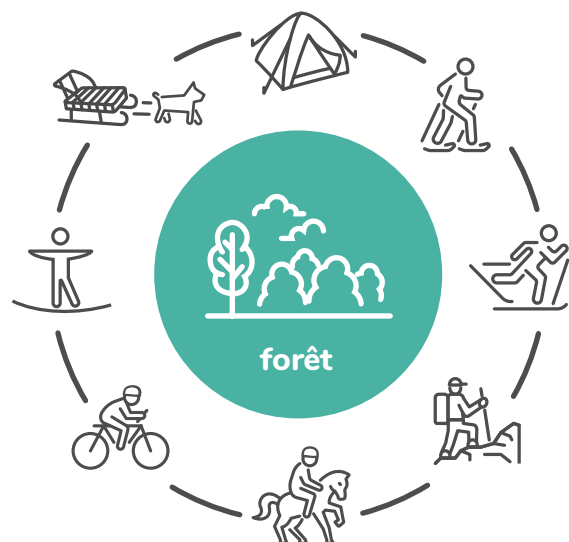


ÉLÉMENT À GARDER EN TÊTE

La réglementation au Québec ne permet pas encore la baignade sans supervision sur les plans d'eau publics. Néanmoins, l'approche suisse de sensibilisation et de responsabilisation devrait tout de même être une inspiration, car même sous surveillance, la baignade comporte des dangers. Il est alors préférable que baigneurs et baigneuses soient éduqué-e-s aux comportements sécuritaires et responsabilisé-e-s dans la pratique d'activités aquatiques.

4.2 Éventail des disciplines de plein air de proximité

En fonction du site





En fonction des objectifs



5 Chercher des partenaires



La mise en place de partenariat doit servir à répondre à un besoin identifié et apporter une plus-value au projet. Pour tout partenariat, il est important de respecter la mission et les intérêts de l'ensemble des parties prenantes, tout en identifiant clairement les rôles et responsabilités de chacun·e·s.

5.1 Type de partenariat pour les municipalités

PARTENARIAT COMMERCIAL / DE MISE EN ŒUVRE

Pourquoi :

Rabais sur des équipements, commandite, échange de services

Qui :

Entreprises privées, organisations locales, écoles

PARTENARIAT FINANCIER

Pourquoi :

Somme d'argent pour la mise en place d'un service

Qui :

Bailleurs de fonds, commanditaires financiers (banque, fondation), gestionnaires de programme de soutien

PARTENARIAT MATÉRIEL

Pourquoi :

Matériel sous forme de prêt, accès à des locaux ou sites de pratique, prêt d'une ressource humaine

Qui :

Organismes communautaires, centres de loisirs, écoles

PARTENARIAT TECHNIQUE

Pourquoi :

Obtention d'information ou d'expertise

Qui :

Fédérations de plein air, unités régionales de loisir et de sport

PARTENARIAT DE VISIBILITÉ

Pourquoi :

Promotion des services

Qui :

Organisations locales

PARTENARIAT DE RÉSEAU

Pourquoi :

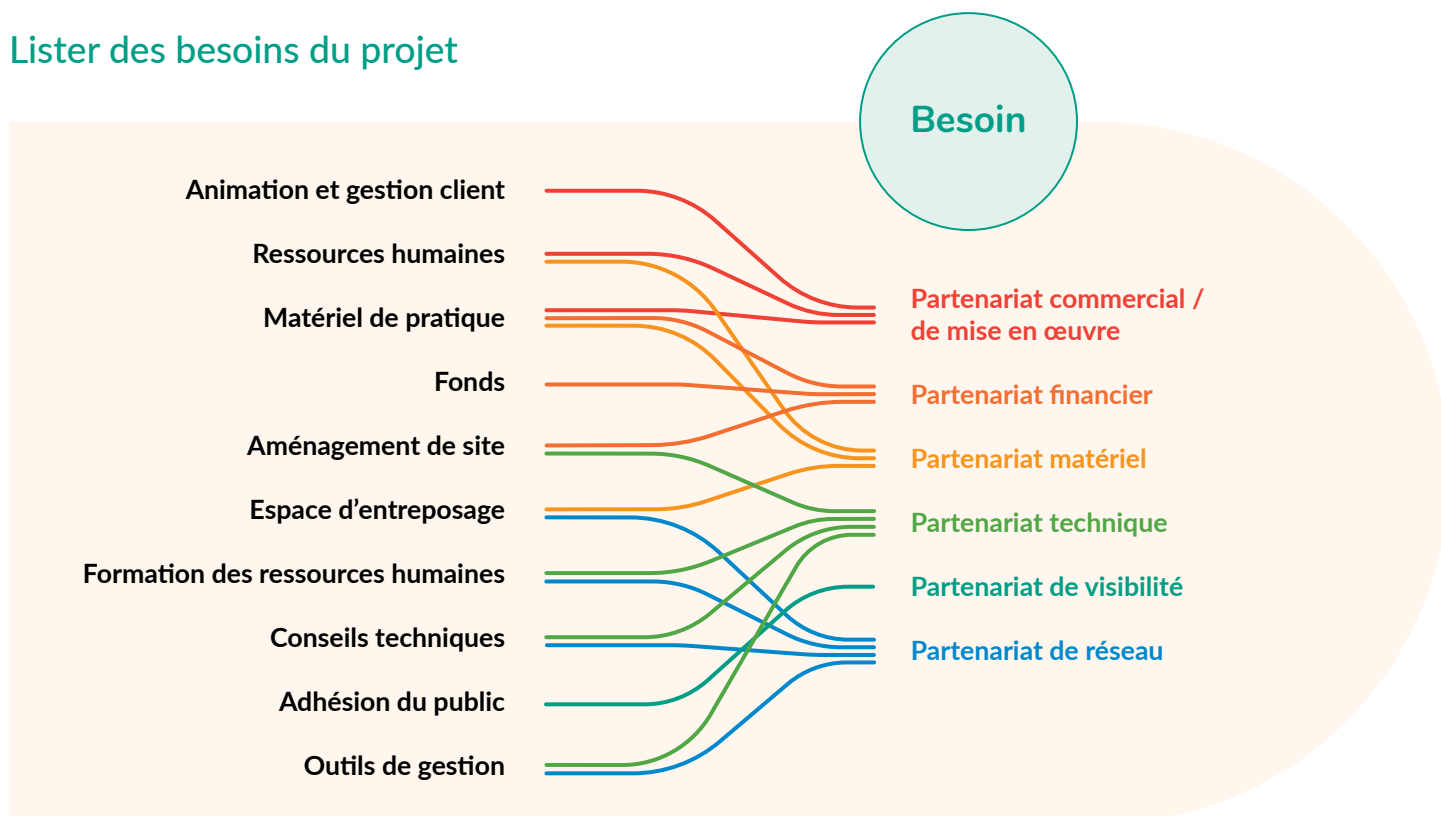
Échange d'information et prise de connaissance de l'état de la situation

Qui :

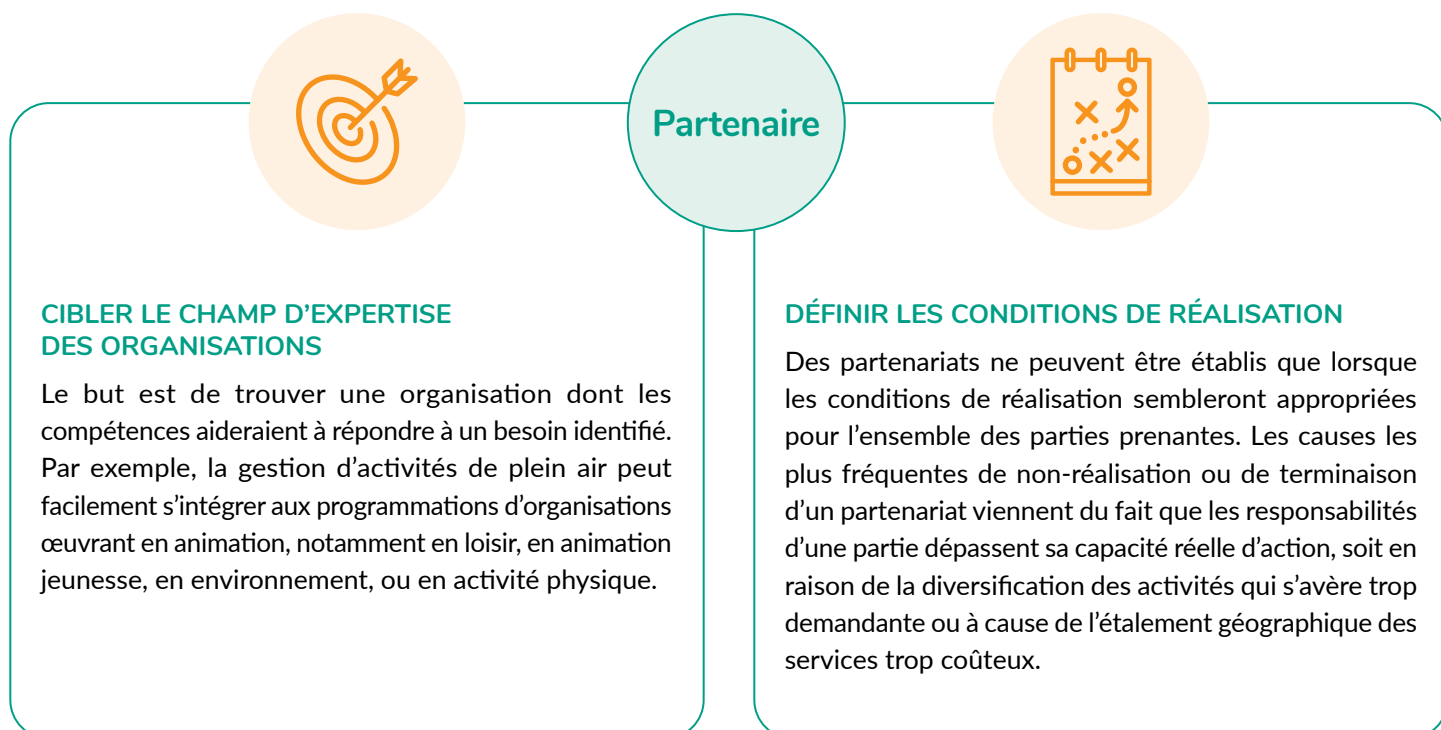
Regroupements municipaux, tables de concertation régionale

5.2 Comment trouver le bon partenaire ?

Lister des besoins du projet



Lister des partenaires potentiels





COMPARER LE MANDAT DU PROJET AUX ORIENTATIONS DU PARTENAIRE

Bien que certaines organisations possèdent les compétences pour répondre à un besoin, elles peuvent ne pas être intéressées à prendre part à un projet, car celui-ci ne répondrait pas aux orientations immédiates de la structure ou, car cette dernière ne peut pas dégager les ressources adéquates. Il est donc important de connaître la situation des organisations locales en maintenant un contact régulier et mettant en place des processus d'échanges simples et réguliers.



APPROCHER LES ORGANISATIONS LES PLUS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UN APPORT POSITIF POUR LE PROJET

Seule une démarche exploratoire pourra déterminer si le cadre de partenariat peut satisfaire les deux parties. Une fois le partenaire potentiel ciblé, la prochaine étape consiste en une approche expliquant l'apport recherché et le but recherché de la démarche.

Co-construire un service de plein air

Projet

Idéalement, un nouveau partenariat doit laisser la place à chacune des parties prenantes d'apporter son point de vue sur le montage des activités.



Établir la vision des activités: une organisation qui sera impliquée dans le déploiement d'une programmation de plein air doit être consultée afin de s'assurer que la vision de la démarche corresponde à ses attentes.



Identifier les besoins du projet: l'expertise du partenaire peut s'avérer intéressante pour identifier des besoins qui ne seraient pas ressortis par le seul apport de l'entité municipale.



Réfléchir la mise en œuvre: le partenaire doit être impliqué dans le déploiement des activités pour le public, car, de par son expérience, il est le plus à même d'identifier la bonne marche à suivre à chaque étape.



Mettre en place une procédure d'amélioration continue: un projet étant rarement parfait dès son lancement, il est impératif de mettre en place une procédure permettant de récolter l'ensemble des apprentissages des personnes impliquées dans le projet.

Besoin

Permet
d'identifier

Partenaire

Permet
de monter

Projet

5.3 Comment sceller un partenariat ?



Partenariat informel

MISE EN ŒUVRE

Un partenariat informel naît de la volonté de plusieurs parties d'agir collectivement sur un ou plusieurs pans d'un projet, sans pour autant engager ces parties par une quelconque forme d'entente légale. Ce type de partenariat peut être particulièrement à propos pour des services immatériels comme la promotion d'activités, la réflexion concertée, ou un partage d'expertise.

RISQUES

- **Collaboration d'ampleur moindre :** les services pouvant être échangés doivent rester peu demandants pour rester dans le cadre d'un partenariat non rémunéré et de courte durée
- **Fonctionnement sur le court terme :** un engagement informel de partenariat implique souvent une collaboration de courte durée avec un objectif clair, qui lorsqu'il a été atteint, entraîne la fin du partenariat
- **Désengagement plus fréquent :** le fait de ne pas avoir d'entente formelle entraîne une probabilité plus importante de désengagement du partenariat
- **Répartition de rôles plus flous :** l'absence de document cadrant les attentes vis-à-vis de chacune des parties prenantes peut affecter la prise en charge des actions (omission de tâche, dédoublement)

BÉNÉFICES

- **Possibilité d'action rapide :** les partenariats informels s'articulent souvent autour d'actions simples et bien définies, donc rapides à déployer
- **Facilité de mise en œuvre :** les partenariats informels ne requièrent pas de processus d'approbation, ce qui en facilite la création



Partenariat formel

MISE EN ŒUVRE

Un partenariat formel naît de la volonté de plusieurs parties d'agir collectivement sur un ou plusieurs pans d'un projet, avec la nécessité de cadrer la collaboration par une forme quelconque d'entente légale. Cette dernière peut prendre des formes différentes, mais doit minimalement énoncer la mission, les rôles et les responsabilités de l'ensemble des parties prenantes. Ce type de partenariat peut être particulièrement à propos pour des services impliquant un échange matériel (prêt d'équipements ou de locaux) ou financier (commandite ou soutien financier) ou un service rémunéré (activité salariée, service-conseil).

RISQUES

- **Lourdeur procédurale :** la mise en place d'une entente formelle peut-être assez longue comparativement à l'ampleur des services inclus dans le partenariat.
- **Rigueur du cadre de déploiement :** l'entente régissant l'ensemble des actions liées aux projets, il sera difficile, voire impossible, d'y déroger même dans les cas où des changements incontestablement bénéfiques devraient être apportés.

BÉNÉFICES

- **Cadre de réalisation clair :** l'entente approuvée par les parties engagées sert de document de suivi et permet de contrôler les tâches de chacun-e.
- **Protection en cas de non-respect des engagements :** un document écrit et approuvé permet de se prémunir contre un éventuel non-respect d'engagements pris par une ou plusieurs parties.

6 Établir un cadre de réalisation



Une programmation d'activités de plein air réussie nécessite une planification et une coordination de plusieurs éléments présentés dans cette partie.



Autorisations

Échéancier



Autorisations

La pratique d'activités de plein air peut entrer en conflit avec les règlements municipaux qui régissent l'utilisation des sites sur lesquels se déroulent les activités ou nécessiter l'obtention d'autorisation pour l'installation d'infrastructures nécessaires à la pratique.



La pratique du camping dans des parcs de proximité contrevient à l'interdiction de fréquenter un parc la nuit.



L'installation de quais pour la pratique d'activités de plein air nautique nécessite une autorisation du gouvernement provincial visant à assurer qu'ils respectent les normes environnementales en vigueur.

La municipalité devra alors effectuer les modifications réglementaires nécessaires, ou si la pratique de plein air est temporaire, s'assurer que les activités sont cadrées par une autorisation. Dans le cas d'une obligation vis-à-vis du palier gouvernemental supérieur, il sera nécessaire d'effectuer les démarches appropriées pour obtenir les autorisations nécessaires avant de commencer l'aménagement du site.

Échéancier

Il n'existe pas d'échéancier type pour la mise en œuvre d'une programmation de plein air par une municipalité. Cependant, comme pour tout projet, il est recommandé d'établir un calendrier des grandes étapes. Idéalement, la date de début des activités correspond au début de la saison la plus propice à la pratique de la discipline choisie. Pour ce genre de projet, il est parfaitement envisageable de débiter de manière modeste et de grandir au fil des saisons.

À titre informatif, voici une liste non exhaustive des principales étapes à prendre en compte :

- Récolte de données sur les envies, besoins et habitudes du public
- Planification du projet
- Montage budgétaire et recherche de financements complémentaires
- Obtention de l'approbation du conseil municipal
- Sollicitation de partenariat
- Rédaction des ententes
- Acquisition du matériel
- Aménagement de site
- Structuration des animations
- Développement des procédures d'urgence et de sécurité
- Recrutement des ressources humaines
- Promotion du projet

Programmation

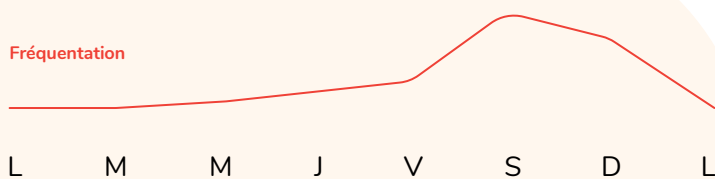
La programmation des activités doit être montée en fonction des heures observées (ou anticipées, pour les nouveaux projets) de pratique de loisir du public cible. Les conditions environnementales nécessaires à chaque discipline et les caractéristiques du public cible ont une incidence sur le calendrier des activités. La plupart du temps, le nombre d'activités est limité par le budget disponible. Il convient alors de privilégier les moments durant lesquels un maximum de personnes pourra profiter du service.



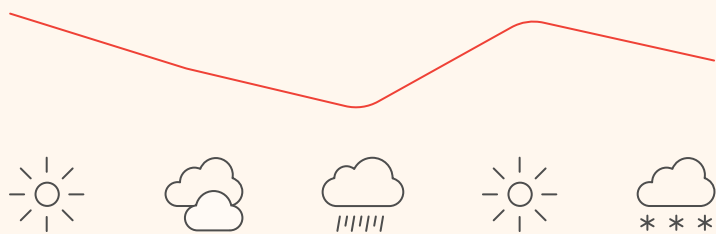
ADAPTER LES HORAIRES EN FONCTION DE LA FRÉQUENTATION

Il est important de mettre en place un processus d'évaluation de la programmation et d'ajuster cette dernière d'année en année, afin que la formule proposée aboutisse à une adhésion et des retombées en adéquation avec les ressources investies. Une plage horaire durant laquelle la fréquentation est très basse est coûteuse et potentiellement démotivante, puisque les ressources en animation sont payées sans être occupées.

Fréquentation



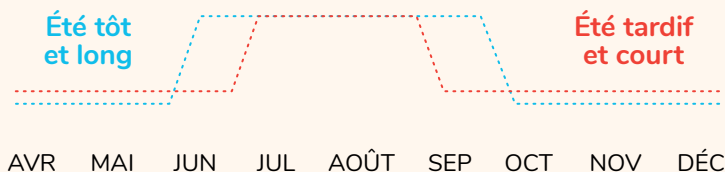
Certains moments de la semaine seront particulièrement achalandés. Planifier les ressources humaines et matérielles en conséquence. Mettre en place un processus de réservation de plages horaires pour répartir l'achalandage.



En cas de mauvais temps, le grand public ne sera pas au rendez-vous des activités. Prévoir une procédure de report des activités.

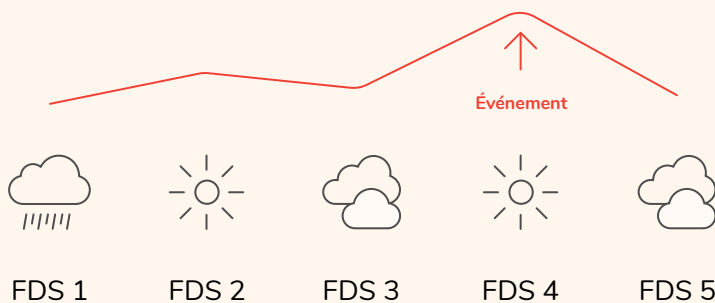
Été tôt et long

Été tardif et court



Les saisons ne suivent pas un agenda précis. Prévoir une certaine flexibilité pour le début et la fin du calendrier des activités.

Événement



Historique météo

L'organisation d'événements mobilise plus de ressources et d'efforts que les opérations courantes. La date doit donc être précautionneusement choisie pour minimiser les risques de report. Privilégier les moments de la saison durant lesquels les conditions sont les plus sûres. Aménager les activités courantes de manière à ce qu'elles ne rentrent pas en conflit avec l'événement.

UNE PROGRAMMATION ADAPTÉE À DIFFÉRENTS PUBLICS

La programmation des activités peut être segmentée pour répondre à un maximum de besoins. Ainsi, des plages horaires peuvent être réservées pour accueillir des groupes (écoles, groupes communautaires) dont les habitudes de pratique ne sont pas toujours les mêmes que celles du grand public. Cette approche permet de maximiser les ressources matérielles et humaines en plein air, tout en élargissant la vocation du projet.

	L	M	M	J	V	S	D
Matin	Activités et services pour les écoles						
Après-midi							
Soir	Activités et services pour la communauté						

Ressources humaines

La gestion des ressources humaines est généralement contingentée par le budget. Ce dernier est déterminant dans la portée du projet et des horaires possibles d'activités. Pour proposer une offre de plein air de proximité, certaines tâches sont indispensables, alors que d'autres sont facultatives.

Rôle	Principales tâches	Responsabilités	Caractéristiques
Coordination	Gestion des partenariats avec les organisations Gestion des équipes sur le terrain	Par la municipalité*	Indispensable à la mise en œuvre de l'offre Plus ou moins demandant dépendamment de l'ambition du projet
Entretien de site	Traçage des sentiers (ski, fat bike) Entretien de glace / plan d'eau / buttes de glissade	Par la municipalité mais peut-être déléguée par contrat à l'externe	Indispensable pour permettre la pratique de plein air Réalizable par le personnel municipal ou par des organisations externes
Gestion de matériel	Gestion des prêts Entretien du matériel (vélo, escalade)	Peut-être réalisée par la municipalité ou par une organisation partenaire	Facultatif, dépendamment de la volonté d'offrir du prêt de matériel Facilite la pratique de plein air par tous·tes
Animation et supervision	Gestion des activités Lien avec le public	Peut-être réalisée par la municipalité ou par une organisation partenaire	Facultatif, dépendamment de la volonté d'offrir des activités encadrées Facilite la découverte du plein air par tous·tes

*Le cas échéant, certaines actions de coordination incomberont à l'organisme partenaire, notamment en lien avec l'encadrement des activités sur le terrain

GARANTIR DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL AUX ÉQUIPES DE TERRAIN

Il faut garder en tête que les personnes sur le terrain ne doivent jamais être laissées seules par mesure de sécurité. La manipulation d'équipements encombrants et les conditions extérieures peuvent mener à des accidents (chutes, hypothermie en hiver, noyade). Si une municipalité fonctionne en contrat de service avec une organisation externe, il sera important d'appliquer les mêmes règles de travail que pour ses propres employé·e·s.



Matériel

PROJET SANS PRÊT DE MATÉRIEL



Principaux bénéfices :

- Simplifie la gestion du site de plein air
- Limite les dépenses

Principaux inconvénients :

- Maintient une barrière économique aux participant·e·s
- Restreint l'attrait de nouveaux publics

Les sites aménagés uniquement pour la pratique libre sans prêt de matériel seront moins coûteux en gestion, mais offriront un accès inégal aux activités en fonction du profil sociodémographique des personnes. Cette approche dans l'offre de services se prête mieux aux sites de plein air de petite taille, afin de minimiser l'encombrement de l'espace, ou aux espaces situés en zones à fort indice de favorisation dans lesquelles la population a plus de chance de posséder ses propres équipements.

PROJET AVEC PRÊT DE MATÉRIEL



Principaux bénéfices :

- Facilite l'accessibilité aux activités pour tous les publics
- Permet de mettre en place des activités encadrées

Principaux inconvénients :

- Nécessite plus de gestion
- Entraîne des coûts supplémentaires

Le prêt de matériel de pratique dans un contexte de plein air de proximité garantit une meilleure inclusivité. Les ménages les plus défavorisés peuvent ainsi accéder aux équipements de pratique. Bien que grandement bénéfique, le prêt de matériel au public nécessite une gestion structurée et entraîne des coûts, principalement pour l'acquisition, l'entretien et pour payer les ressources humaines opérant les prêts.

Si la formule privilégiée est d'offrir un prêt d'équipements aux citoyen-ne-s, il faudra alors déterminer si la municipalité souhaite acquérir le matériel, ou si elle souhaite utiliser le matériel d'un partenaire.

Être propriétaire du matériel

- **Garantit une plus grande pérennité du service**

Les équipements étant la propriété de la municipalité, les services pourront être aisément reconduits, même en cas de changement de l'organisation responsable des activités.

- **Limite la dépendance à un partenaire externe**

Peu d'organisations possèdent le matériel suffisant pour répondre au besoin d'une municipalité. Certaines de ces organisations profitent d'un mandat et/ou de programmes de subventions pour s'équiper, mais le matériel leur appartenant, elles peuvent décider de se retirer, laissant la municipalité sans option de mise à disposition de matériel.

Utiliser le matériel d'un partenaire

- **Offre une plus grande flexibilité dans la gestion à long terme**

Le fonctionnement par contrat de service pour des activités clé-en-main permet à la municipalité d'évaluer les retombées et l'adhésion, pour éventuellement ajuster le service si nécessaire (retrait du prêt de matériel, changement de discipline).

- **Diminue les besoins en gestion de la municipalité**

La gestion et l'entreposage de matériel requièrent du travail et de l'espace. En confiant cette tâche à un partenaire, la municipalité transfère la charge à l'externe. Celle-ci peut se révéler être trop lourde pour une organisation, ce qui nécessiterait un compromis. Par exemple, l'organisation s'occupe de la gestion des équipements contre le prêt d'un local municipal d'entreposage.

Stratégie d'acquisition du matériel

L'acquisition de matériel dépend du budget disponible et de l'échéancier de déploiement du projet. En règle générale, il existe deux cas de figure :

- **Le budget alloué à l'acquisition de matériel provient d'une enveloppe dédiée** (soit par un soutien financier externe, soit par un budget bloqué spécifiquement pour cette dépense). Dans ce cas de figure, il est recommandé de demander des devis à des enseignes de plein air, tout en prenant le temps de choisir les équipements les mieux adaptés aux besoins du projet.

Avantage : plus grand choix, meilleurs prix

- **Le budget servant à l'acquisition de matériel provient de sommes résiduelles à dépenser.** Dans ce cas, il est plus commun d'effectuer l'achat des équipements directement en magasin, et identifiant parmi le stock restant les équipements les plus adaptés aux besoins du projet

Avantage : disponibilité immédiate

Pour plus d'information sur le matériel de pratique et sur le montage d'un centre de prêt de matériel, consulter le guide Prêt pour l'aventure !



7 Explorer les opportunités de soutien au déploiement du projet



Les municipalités désireuses de mettre en place une programmation de plein air peuvent choisir d'être accompagnées financièrement et/ou dans le développement des activités.

Financement

La mise en place et la pérennisation d'une offre de plein air de proximité nécessitent d'y dédier un budget récurant de manière à pouvoir garantir les services saison après saison. Pour la recherche de financement complémentaire, plusieurs options existent :

Il existe des programmes de soutien publics coordonnés par les paliers de gouvernement supérieurs. La liste des programmes évolue constamment, il est donc recommandé d'effectuer une recherche sur internet en tout début de projet de manière à inscrire les dates de soumission d'une proposition et de se mettre des rappels et alertes sur le programme visé.

Les unités régionales de loisir et de sport peuvent se révéler d'excellents partenaires dans la recherche de financements complémentaires, car ces structures gèrent elles-mêmes des programmes de soutien et elles effectuent des veilles sur les tendances en plein air et loisirs.

Programmes de soutien

Certaines fondations possèdent dans leur énoncé de mission la promotion des saines habitudes de vie. À ce titre, elles peuvent devenir des partenaires intéressées à soutenir les initiatives de plein air locales.

Fondations

Enfin, les structures privées et OBNL peuvent également soutenir un projet à travers leurs propres programmes de soutien financier (OBNL à vocation sociale ou d'animation du territoire), les fonds d'aide au développement de milieu et le financement par des dons (banques, entreprises) et soutiens par commandites (entreprises de plein air). Ce type d'appui nécessite un travail d'exploration et de sollicitation pour nouer un partenariat satisfaisant pour l'ensemble des parties.

Partenariats

Soutien au développement

En plus de la création de partenariats pour le financement d'un service de plein air, il est possible de trouver du soutien pour enrichir d'autres éléments du projet :

S'inspirer des projets d'ici et d'ailleurs en s'intéressant au plein air de proximité. Les ressources documentaires portant sur des exemples inspirants sont nombreuses et facilement trouvables sur internet. Il est également possible de s'inscrire à des infolettres d'organisations touchant directement ou indirectement au plein air de proximité. Au Québec, 100 Degrés, Espaces ou encore Réseau Veille Tourisme, entre autres, proposent du contenu intéressant pour les personnes désireuses de monter une programmation de plein air.

Rechercher

Solliciter des organisations ayant déjà développé des initiatives similaires pour en apprendre plus de leur expérience. Cela peut prendre la forme d'une discussion téléphonique, d'un échange de courriels ou d'une rencontre. Il faut simplement se rappeler que la plupart des intervenant·e·s sont heureux·euses de partager leur savoir, mais leur temps est précieux. Il est donc souhaitable de lister les principales informations recherchées et d'orienter les discussions là-dessus.

Demander

Participer à des activités portant sur le loisir, notamment lorsque celles-ci abordent le plein air, et plus particulièrement le plein air de proximité. De nombreux webinaires sont offerts sur le sujet. Il est également conseillé de prendre part à des forums ou des colloques, afin d'apprendre d'expert·e·s et d'initier des relations avec ces dernier·ère·s. Enfin, les plateformes de concertation, virtuelles (réseaux sociaux) ou présentielles (tables de concertation, comités), représentent des structures d'échanges d'idées très intéressantes.

Participer



8 Implémenter le projet: bonnes pratiques et recommandations





ANIMATION



Mettre en place une procédure de formation interne pour les tâches de prêt et d'encadrement



Embaucher des ressources en animation formées en plein air



ENVIRONNEMENT ATTRAYANT



Privilégier un aménagement de site améliorant l'ambiance générale



S'appuyer sur des partenaires compétents dans l'animation et l'aménagement de site



ESPACE D'ACCUEIL APPROPRIÉ



Aménager un lieu adapté à l'accueil du public et à la gestion du matériel



Privilégier un lieu situé à proximité de l'espace de pratique, facilement visible et accessible universellement



PROCÉDURES D'URGENCE ÉPROUVÉES



S'assurer que les ressources humaines sur le terrain connaissent les procédures



Tenir à jour la trousse de sécurité et offrir des moyens de communication accessibles



PROJET COLLABORATIF



Développer une collaboration agréable entre la municipalité et ses organisations



Élargir les partenariats pour permettre aux écoles et organisations locales de profiter du projet



PROMOTION ADAPTÉE



Déployer un affichage mettant en valeur le service sur le site



Organiser des événements pour attirer le public



TARIFICATION ADAPTÉE



Mettre en place une tarification adaptée à la clientèle du projet



Viser la gratuité pour les projets à vocation sociale



Légende :



Bonne pratique



Meilleure pratique

8.1 Mettre en place la bonne formule d'entente avec les partenaires



Principales formes d'entente entre une municipalité et une organisation :

LA CONVENTION DE SERVICE

Entente formelle prise entre plusieurs entités en vue de proposer un service à la population. Ce type d'entente énonce les engagements des parties tout en restant **vague sur les modalités de réalisation**.

Avantages :

- Flexibilité dans la mise en œuvre des opérations, ce qui facilite la correction de situation non souhaitable
- Formalisation des engagements des parties prenantes

Inconvénients :

- Déséquilibre possible entre les attentes de la municipalité et les services fournis

LE CONTRAT DE SERVICE

Entente formelle prise entre plusieurs entités en vue de proposer un service à la population. Ce type d'entente énonce les engagements des parties en étant **précis sur les modalités de réalisation**.

Avantages :

- Attentes et modalités de réalisation clairement établies à la signature de l'entente
- Formalisation des engagements des parties prenantes

Inconvénients :

- Rigidité dans la mise en œuvre des opérations limitant la correction de situation non souhaitable

LE PRÊT D'OCCUPATION DES LIEUX / CONVENTION DE BAIL

Entente formelle prise entre la municipalité propriétaire d'un lieu et une organisation qui pourra y déployer ses activités. Ce type d'entente régit un droit d'utilisation d'un espace public.

Avantages :

- Animation d'un site à peu de frais pour la municipalité
- Implication limitée de la municipalité dans l'animation du site

Inconvénients :

- Pratique souvent plus onéreuse pour les citoyen·ne·s puisque les organisations se rémunèrent sur les frais d'activité
- Formule fonctionnelle pour un partenariat avec une entreprise privée ou une entreprise très stable financièrement, moins avec des organismes communautaires.

À garder en tête :
Il est difficile pour les organisations de planifier à moyen terme et de s'investir dans le projet lorsque la durée des ententes est d'une année ou moins.

8.2 Déterminer la formule d'octroi du mandat

LE GRÉ À GRÉ :

Offre la possibilité de nouer un partenariat avec une organisation ciblée et reconnue pour son expertise dans les services d'animation

L'APPEL À SOUMISSIONS :

Offre la possibilité de comparer les éventuels partenaires et de choisir celui dont la proposition correspond le mieux aux exigences définies



8.3 Définir la gestion des revenus

La captation des revenus: Lorsque l'accès aux activités ou au matériel est payant pour les pratiquant·e·s, il faut décider de la manière dont seront gérés ces revenus :

- **Captation par la municipalité:** La municipalité récupère l'argent des locations, mais dans ce cas, une mesure compensatoire pour l'organisation partenaire doit être mise en place dans l'entente.
- **Captation par l'organisation:** La municipalité peut au contraire laisser l'intégralité de la gestion et de l'encaissement des revenus à l'organisation, ce qui doit être pris en compte dans le montage budgétaire du projet.



8.4 Procéder par projets pilotes

Les projets pilotes permettent de :

- Tester les activités, les procédures, l'aménagement de site ou l'adhésion du public
- Récolter des données dans l'optique d'améliorer le projet
- Réduire la pression lors de l'année de démarrage de l'initiative
- Identifier les éléments à améliorer
- Ajuster le cadre de déploiement du projet
- Susciter l'intérêt de nouveaux partenaires



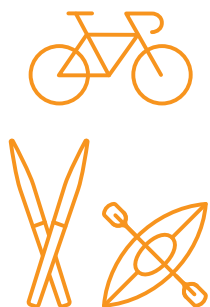
8.5 Planifier les dépenses



ÉQUIPEMENTS

Dépenses principales : Équipements de pratique

Dépenses complémentaires : Équipement de sécurité (casques, vestes de flottaison, etc.); équipement de confort ou d'apprentissage (stabilisateur pour patinage, remorque et porte-bébé pour vélo, etc.)



Dépenses principales



Dépenses complémentaires

À garder en tête : Les dépenses liées au matériel sont principalement concentrées en début de projet, lors de la phase d'acquisition. Les équipements se détériorent à l'utilisation et chaque équipement à une durée de vie qui lui est propre. Il est nécessaire de prévoir un budget d'entretien et de remplacement.

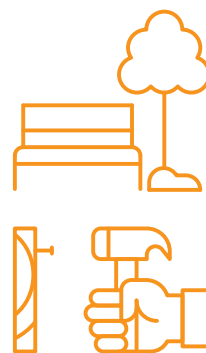
INSTALLATIONS

Dépenses principales : Travaux d'aménagement de site, espaces d'accueil (point d'eau, toilettes, vestiaire, espace d'entreposage du matériel)

Dépenses complémentaires : aménagement du centre de prêt (rangement, comptoir, casiers), haltes-chaleur, espace de repos (banc, table de pique-nique, espaces ombragés)



Dépenses principales



Dépenses complémentaires

À garder en tête : Le confort est grandement facilité lorsque les personnes pratiquant une activité de plein air ont accès à des commodités (toilettes, point d'eau, espace de mitigation de la météo). Même pour les sites axés sur la pratique libre, il sera important de prévoir un espace pour se changer et laisser des affaires.

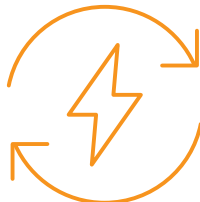
FRAIS D'ENTRETIEN DE SITE

Dépenses principales: Machinerie (canon à neige, matériel d'entretien de patinoire, dameuse, etc.)

Dépenses complémentaires: Carburant et énergie



Dépenses principales



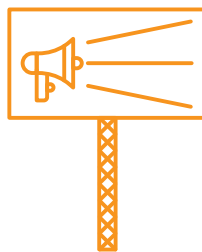
Dépenses complémentaires

À garder en tête: Il est possible d'effectuer l'entretien de site en faisant affaire avec des compagnies privées spécialisées. Néanmoins, l'acquisition de matériel peut s'avérer rentable sur le long terme. Il existe désormais des équipements compacts mieux adaptés à la réalité des parcs de proximité.

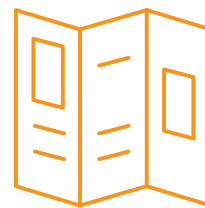
PROMOTION

Dépenses principales: Création des visuels, diffusion

Dépenses complémentaires: Matériel promotionnel



Dépenses principales



Dépenses complémentaires

À garder en tête: La stratégie de promotion dépend du public cible et de l'ampleur désirée du projet. La meilleure des promotions consiste en une grande visibilité sur le site de pratique et une promotion via les canaux préférentiels de l'audience cible (souvent gazettes et réseaux sociaux de la municipalité).

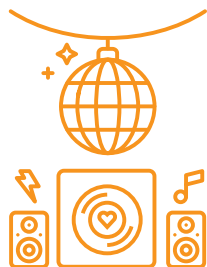
RESSOURCES HUMAINES

Dépenses principales: Animation (récurrente), coordination (récurrente), entretien (récurrente)

Dépenses complémentaires: Événementiel (ponctuelle), formation (ponctuelle)



Dépenses principales



Dépenses complémentaires

À garder en tête: S'il a toujours été difficile de conserver, saison après saison, les ressources en animation, il est tout aussi difficile de recruter dans le contexte actuel. Il sera alors intéressant de mettre en place un processus de formation interne pour faciliter l'intégration des nouvelles ressources, mais également de monter l'offre d'emploi pour qu'elle corresponde aux aspirations de la nouvelle génération (stimulation, conditions, encadrement, etc.).

Conclusion

La mise en place d'une programmation de plein air dans une municipalité présente de nombreux avantages : diversification de l'offre de services, désengorgement des plateaux sportifs, mise en valeur du territoire, entre autres choses. La population québécoise réclame des opportunités de pratiquer fréquemment et à proximité de leur domicile. Les municipalités ont alors tout avantage à développer des services de plein air dans ses lieux à fort potentiel. Ce guide est un outil parmi d'autre, pouvant aider à la réflexion et au montage d'un projet, mais chaque initiative étant unique, certaines recommandations peuvent ou non s'appliquer.



Voici une liste d'autres ressources utiles dans le montage d'une offre de plein air de proximité visant à rendre les parcs actifs :

- Ministère de l'Éducation du Québec (2021). Le plein air de proximité : un outil pour le développement local et municipal !
- Ministère de l'Éducation du Québec (2017). Avis sur le plein air : Au Québec, on bouge en plein air !
- Union des municipalités du Québec. (2013). Le livre blanc municipal.
- Chair de tourisme Transat. (2017). Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air.

Liens vers les projets inspirants :

- Escalade de glace - Grimpe en Ville - Rivière-du-Loup
- Glissade - Ma Côte Newman - Montréal
- Patinage extérieur- Sentier glacé du Centre de plein air Ronald-Beauregard - Saint-Jean-sur-Richelieu
- Ski alpin et snowboard - Butte du parc Joseph-Paré - Montréal
- Ski de fond - Parc Frédéric-Back - Montréal
- Raquettes à neige - Prêt de matériel hivernal dans les bibliothèques - Montréal
- Camping - Rob Hill Campground - San Francisco, É.-U.
- Escalade extérieure - Rochers d'escalade du Parc Olympique - Montréal
- Activités nautiques - Mississippi River Paddle Share - Minneapolis, É.-U.
- Vélo - Jardin du Petit monde à bicyclette - Montréal
- Spéléologie - Caverne de Saint-Léonard - Montréal
- Nage en eau libre - Baignade dans l'Aare - Berne, Suisse



